

Renouvellement des membres du conseil d'administration de la CGE

Les membres de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) réunis en **assemblée générale le 9 juin prochain** désigneront **les administrateurs de la Conférence** qui éliront à leur tour un président et un bureau issus du Conseil d'Administration.

16 sièges d'administrateurs sont à pourvoir dans cette élection. Les candidatures enregistrées par le bureau de la CGE sont les suivantes :

Collège 1 (Ecoles) : 8 sièges

M. Hervé BIAUSSER, CentraleSupélec
M. Jean-Michel BLANQUER, ESSEC
M. Lorenzo DIEZ, Architecture Nancy
M. M'hamed DRISSI, INSA Rennes
M. Olivier LESBRE, ISAE Supaéro
M. Yves POILANE, Télécom ParisTech
M. Loïck ROCHE, GEM
Mme. Anne-Lucie WACK, Montpellier SupAgro

Collège 2 (Entreprises) : 5 sièges

Mme. Florence CORDIER, EDF
M. René ROZOT, ENGIE
Mme. Anne-Laure DESPEAUX, LVMH
Mme. Sylvie LHOMET, MAIF
Mme. Christine PETIT, ORANGE

Collège 3 (Organismes) : 3 sièges

M. Jean BASTIANELLI, APLCPGE
Mme. Sylvie BONNET, UPS
M. Pierre-Louis DUBOIS, FNEGE

Conformément aux statuts de la CGE, le président est élu parmi les membres du collège 1 ou les dirigeants d'EPSCP du collège 3 et le premier vice-président parmi les membres du collège 2.

Dans ce cadre, **le président en exercice, Philippe Jamet, a fait connaître au bureau de la Conférence son intention de ne pas solliciter de nouveau mandat d'administrateur et, de ce fait, de ne pas se porter candidat à sa succession aux fonctions de président.**

Le bureau a pris acte de cette décision, en la regrettant, et en remerciant Philippe Jamet pour son action à la Présidence de la CGE.

A propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 215 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau Master et au delà. Organismes de formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 215 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

Contacts Presse

Lucille SIMON Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 lucille.simon@tbwa-corporate.com
André BISMUTH, Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 – andre.bismuth@cge.asso.fr